



# Concertation publique sur l'implantation des zones d'accélération des énergies renouvelables sur Val d'Issoire.

Du 22 au 28 octobre 2024  
de 9h à 12h sauf dimanche



Tous les habitants  
peuvent :

- consulter le projet  
actuel de zonage et  
donner leur avis
- signaler leurs  
projets de production  
d'énergie  
renouvelable.

Dans les mairies de Mézières-sur-Issoire  
et de Bussière-Boffy

Mairie de VAL D'ISSOIRE 2 centre administratif André Reynaud Mézières-sur-Issoire

Mairie déléguée de Bussière-Boffy, 14, rue de la Chapelle-Saint-Jean Bussière-Boffy

Tel : 05.55.68.31.82

Mail : [commune@valdissoire.fr](mailto:commune@valdissoire.fr)